

SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES POLÉMIQUE

Village d'insertion : Didier Cretenet s'en remet au procureur de la République

Le maire persiste et signe : malgré l'avis de la préfecture, il estime qu'il a le droit de suspendre les travaux de construction du village d'insertion pour les Roms. Il a saisi le procureur de la République.

Mercredi, le directeur des services, accompagné d'un policier municipal, avait arrêté le chantier de construction des bungalows pour les Roms. Une action aussitôt contestée par les services de la préfecture, ce qui a permis la reprise du chantier.

Lundi en conférence de presse, le maire revient à la charge, fort de son bon droit avec l'appui cette fois de son avocate afin de démontrer que son action est bien légale.

« J'ai déposé un référendum sus-

pension auprès du tribunal administratif. Je l'ai assorti d'une demande de suspension qui permet aux préfets mais aussi aux maires de suspendre à effet immédiat l'autorisation de construire. »

Maître Vanessa Lopez confirme avec assurance : « C'est une procédure rare. C'est d'ailleurs une première. Elle est peu connue, c'est pour cela qu'elle a été contestée par les juristes de la préfecture. »

Le Procureur de la République comme dernier recours

Ce qui permet au maire de reprendre sa partie de bras de fer avec le préfet.

« Nous considérons que l'exécution des travaux par l'Etat est illégale depuis la se-

maine dernière et cela contrairement aux propos tenus par le Préfet et qui font peser le discrédit sur la commune. »

« J'ai établi un P.V. d'infraction à la législation sur l'urbanisme adressé au Tribunal de Grande Instance de Lyon. Comme ce lundi, les travaux continuent, j'ai pris un arrêté interruptif de travaux que l'on envoie au TGI afin que les travaux soient suspendus. »

Les entreprises concernées ont été informées sur le terrain lundi après-midi de ces nouvelles mesures.

Et si les travaux reprennent, le maire « alertera directement le Procureur de la République. »

C'est finalement ce dernier qui pourra trancher avant l'audience du tribunal administratif le 18 décembre.

De notre correspondant local Jean-Marc ROFFAT



■ Didier Cretenet et Maître Vanessa Lopez affirment : les travaux du préfet sont illégaux x

Photo Jean-Marc ROFFAT

“ Notre interprétation de la loi est totalement différente. Et lorsqu'il y a un différend quant à l'interprétation de la loi, c'est à la justice administrative de répondre. ”

Cabinet du Préfet

BRINDAS TRADITION

Trente-deux Jeunes Sapeurs Pompiers fêtent Sainte-Barbe



■ Sarah Alfred promue au grade d'Infirmière principale assure le soutien sanitaire au personnel. Photo Laurence SOLEYMIEUX

En présence de Frédéric Jean, maire de Brindas, de Christiane Agarra, et du capitaine Martini représentant le SDMIS (Service Départemental et Métropolitain d'Incendie et de Secours), Frédéric Badoil, chef de centre, a présenté la rétrospective 2015 de l'activité de la caserne.

Durant l'année, six décès dont trois femmes sont à déplorer en intervention. L'effectif est stable avec 28 sapeurs-pompiers et 32 Jeunes Sapeurs-Pompiers qui seront rejoints dès 2016 par trois nouveaux jeunes. Quatre cent vingt sorties ont été enregistrées dont plus de 200 pour la commune de Brindas. Peu de véhicules endommagés en 2015 puisque seuls trois ont été

remplacés. Pas moins de onze personnes ont reçu un diplôme ou un grade au cours de la soirée. « Je veux souligner votre travail remarquable et courageux au quotidien, les risques que vous bravez pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Vous représentez l'un des derniers modèles de solidarité sociale » a déclaré Frédéric Jean.

L'adjudant-chef Frédéric Badoil a rappelé les objectifs pour 2016 : disponibilité, sécurité routière et formation. Enfin, le maire a remis au chef de centre les clefs du container mis à la disposition des Jeunes Sapeurs Pompiers par la municipalité, pour stocker le matériel nécessaire à leur activité.

SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES RÉVEILLON

Dernière ligne droite pour s'inscrire



■ Les conscrits viennent vendre leurs brioches à la sortie des urnes. Photo Jean-Marc ROFFAT

Les conscrits nés en 5 viennent de profiter des élections pour vendre leurs dernières brioches à la sortie des bureaux de vote. Le but est de mobiliser les troupes afin de grossir les rangs des convives du repas festif du 31 décembre à la salle des fêtes. "Le menu adulte est à 75 euros et celui des enfants jusqu'à 12 ans est de 25 euros" précise Solange Paoli. Les chèques sont à l'ordre de "Saint-Genis en 5" et à envoyer avant le 15 décembre aux Classes en 5, 4 rue de la Boatière. Actuellement 110 personnes sont inscrites.

INFOS Contact au 06.10.81.10.26 ou

04.78.57.14.96

YZERON

Marché de Noël, ce dimanche

Organisé par l'association des parents d'élèves de l'école communale (Apeec), 25 stands vous proposeront de nombreuses idées cadeaux, des produits régionaux et des créations artisanales. Buvette, vin chaud. Entrée libre et gratuite. Dimanche 13 décembre de 10 h à 18 heures. Salle des fêtes. Route de la Rivière.

INFOS Contact au 06.68.86.22.48.